



---

# CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ

## PROCÈS-VERBAL

Séance du 07 mars 2019

- approuvé le 02 mai 2019 -

---

PRESENTS	
<b>Membres du Conseil</b>	Abdeljalil AKKARI, Sandrine AMSTUTZ, Daphné BAVELIER, Kerstin BRINKMANN, Nicolas BURRA, Joaquim DOLZ, Anne-Cécile DOMINE AUBERT, Juan Manuel FALOMIR PICHASTOR, Georges FELOUZIS, Simon FLANDIN, Frédérique GIULIANI, Marco HESSELS, Manuel PERRENOUD
<b>Ex officio</b>	Mireille BETRANCOURT – doyenne, Maëlle LE POTTIER – administratrice, Valérie FAVEZ, Aline MEYER, conseillères aux études
<b>Invité(s)</b>	
EXCUSES	
<b>Membres du Conseil</b>	Jean-Michel BAUDOIN, Edith CAMPOS, Martin DEBBANE, Barbara FOUQUET CHAUPRADE, Guido GENDOLLA, Edouard GENTAZ, David SANDER, Sabine VANHULLE
<b>Ex officio</b>	Stéphanie BOUCHET ROSSIER, Pascale PASCHE-PROVINI – conseillères aux études

### Ordre du jour

- 1 - Approbation du PV de la séance du 13.12.2018
- 2 - Communications de la doyenne
- 3 - Conseil participatif – Election de la vice-présidence [suite démission Evie Vergauwe]
- 4 - Proposition de candidatures à la présidence et vice-présidence des Sections, mandat 2019-2021 – p/préavis
  - Section des sciences de l'éducation
  - Section de psychologie
- 5 - Règlement d'études du CAS FC « situation d'urgence et de crises » – p/approbation
- 6 - Elections complémentaires dans les commissions permanentes de la Faculté – p/consultation
  - Commission de l'Égalité
  - Commission Ethique
  - Commission de l'Équipement
  - Commission informatique
- 7 - Divers

## **1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13.12.2018**

Le procès-verbal est approuvé.

## **2. COMMUNICATIONS DE LA DOYENNE**

- **Evaluation des collaborateurs du CCER – formulaire et guide d'utilisation UNIGE (mémento)**

Deux formulaires sont actuellement utilisés en FPSE dont un (RH UNIGE à disposition sur le mémento) qui est arrivé en FPSE via l'IUFE et l'autre, interne à la faculté et utilisé depuis de nombreuses années. Après discussion avec les RH facultaires, il a été précisé qu'il n'y avait aucune obligation puisque les évaluations de la FPSE étaient acceptées par les RH centrales, et que la FPSE pouvait donc continuer à utiliser l'ancien formulaire.

Concernant le guide d'utilisation, la doyenne précise qu'elle a indiqué que cela ne correspondait pas vraiment à la philosophie de la Faculté. Les RH ont pris note mais pointé qu'il ne s'agissait que de recommandations d'utilisation.

A la question de savoir s'il ne serait pas judicieux d'aller vers une harmonisation des usages en FPSE, ne serait-ce que par égalité de traitement, la doyenne répond qu'effectivement, l'harmonisation des pratiques est un vrai sujet au sein de la FPSE. Elle encourage les représentants du CCER au Conseil participatif à en discuter et à faire part de leurs remarques et suggestions dans une séance prochaine.

- **Subsides Egalité**

Chaque Faculté possède une commission de l'Egalité. Celles-ci ont pour vocation d'informer, de proposer des actions et des mesures concrètes dans les Facultés et d'offrir un éventuel soutien financier à différents projets Egalité.

A ce jour, le service Egalité de l'Université propose 3 formes de soutien financier :

- **Le subside Tremplin**

Ce programme libère les chercheuses de certaines charges, en général des tâches pédagogiques, pendant un semestre. Le dossier de candidature doit être envoyé au président de la Commission égalité de la FPSE **avant le 15 mars de chaque année.**

- **Le mentorat relève**

L'objectif de ce programme est d'offrir à une vingtaine de chercheuses de la relève académique conseils et soutien pour consolider leur dossier scientifique, pour mieux comprendre le fonctionnement de l'académie et pour s'insérer durablement dans la communauté universitaire. L'appel à candidature est lancé **du 15 février au 15 mars de chaque année.**

- **Le prix genre**

L'objectif de ce prix est de promouvoir et valoriser les travaux universitaires des étudiant-e-s UNIGE (BA/MA) proposant une approche « genre ». Le « genre » n'est pas une discipline, mais un champ d'étude, un outil d'analyse qui peut être intégré par toute discipline scientifique.

Six travaux sont récompensés par un prix d'une valeur de CHF 450-

Le délai d'inscription est également fixé **au 15 mars.**

- **Bourse post-doctorale de la Société académique**

La Bourse «Eugène Choisy et Charles Borgeaud de la Société académique » de Genève est destinée à soutenir les jeunes chercheur-ses en sciences humaines qui par leur recherche ont fait la preuve de leur excellence, afin de leur donner l'occasion d'étoffer leur dossier scientifique pour qu'ils puissent ensuite postuler à des postes académiques. Le soutien est au maximum de deux ans par bénéficiaire. Cette année, cette bourse sera accordée à un-e docteur-e de la FPSE dont la soutenance de thèse se situe entre Juillet 2018 et Juillet 2019.

Les demandes doivent parvenir au décanat de la Faculté **d'ici le 25 mars prochain**.

- **Journée Egalité homme/femme - 14 juin 2019**

Le 14 juin 2019, journée nationale de grève en faveur de l'égalité hommes-femmes, est également le dernier jour de la session des examens. L'Université soutient le mouvement et avait recommandé aux Facultés de ne pas organiser d'examens après 16h00 pour permettre aux collaborateurs et aux étudiants de participer au défilé. Depuis, le Rectorat a indiqué être d'accord pour qu'il y ait des examens fixés ce jour-là mais souhaite que, si des étudiants et/ou collaborateurs ne se présentent pas, ils ne soient pas pénalisés.

De ce fait, la doyenne indique que le conseil décanal a décidé de supprimer toute organisation d'examens le 14 juin et d'ajouter la journée du 17 juin à la session d'examens de la Faculté.

Une discussion s'engage. Les conseillères aux études objectent que cela ne leur semble pas envisageable, ni juridiquement possible, dans la mesure où il existe un calendrier académique officiel et qu'il semble très problématique de fixer des examens hors sessions.

Le problème est que deux jours fériés tombent sur cette session d'examens et que la planification s'avère déjà être très compliquée en l'état. Puisqu'il semble que le 17 juin ne pourra pas être une option possible, il est suggéré de considérer des plages horaires plus tardives (en soirées) et de conserver la matinée du 14 juin, voire le 14 juin jusqu'à 16h. Et pour les étudiants qui ne se présenteraient pas, proposition est faite de ne pas noter l'absence comme une « 1<sup>ère</sup> tentative » mais de l'excuser, comme pour une absence avec certificat médical.

Il est également envisagé d'adresser un sondage à l'ensemble des étudiants de la Faculté afin de les consulter sur les différentes possibilités (supprimer le 14 juin et ajouter la journée du 17 juin et/ou les soirées ; 2 – conserver le 14 juin matin) mais la Faculté risquerait de ne pas pouvoir suivre leur opinion majoritaire.

En conclusion, la planification des examens va être tentée sans le 14 juin ni le 17 juin. Les collaborateurs et les étudiants seront informés dès que possible.

### **3. CONSEIL PARTICIPATIF – ELECTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE**

Nicolas Burra indique se porter candidat à la fonction.

Docteur en neurosciences, N. Burra a fait ces études à l'Université de Genève. Il est spécialiste de l'attention visuelle et plus particulièrement de l'attention sociale. Il est actuellement maître assistant dans le laboratoire d'attention visuelle du prof. Kerzel. Il a été membre et secrétaire de

l'ADPESY et plus récemment, président de l'association des collaborateurs de l'enseignement et la recherche en psychologie (ACERP).

Soumise au vote, la candidature de Nicolas Burra à la fonction de vice-président du Conseil participatif est approuvée à l'unanimité (13 oui).

#### **4. PROPOSITION DE CANDIDATURES À LA PRÉSIDENTE ET VICE-PRÉSIDENTE DES SECTIONS, MANDAT 2019-2021**

##### **- SECTION DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

Sont candidats à la présidence et vice-présidence Abdeljalil Akkari et Olivier Maulini

A. Akkari indique qu'O. Maulini et lui s'engagent à poursuivre les dossiers en cours portés par la présidence précédente pour les deux années à venir. Deux dossiers sont particulièrement importants pour la SSED : la question de la souffrance au travail et l'importance de la relève académique.

Ne suscitant ni commentaire ni question, les candidatures d'A. Akkari et d'O. Maulini aux présidence et vice-présidence de la Section des sciences de l'éducation sont préavisées positivement à l'unanimité (13 voix).

##### **- SECTION DE PSYCHOLOGIE**

Sont candidates à la présidence et vice-présidence Daphné Bavelier et Marina Laganaro

D. Bavelier indique qu'il s'agira également pour la nouvelle équipe de poursuivre les travaux en cours dans la Section, notamment la réflexion concernant l'aspect « professionnalisation » de la formation et la valorisation des diplômes dans cette optique professionnalisante.

Ne suscitant ni commentaire ni question, les candidatures de D. Bavelier et de M. Laganaro aux présidence et vice-présidence de la Section de psychologie sont préavisées positivement à l'unanimité (13 voix).

#### **5. RÈGLEMENT D'ÉTUDES DU CAS FC « SITUATION D'URGENCE ET DE CRISES »**

Le CAS en « situation d'urgence et de crises » s'inscrit dans une offre de formation plus large comprenant le MAS en « situation d'urgence » qui se composera, au final, des 3 CAS ci-après et d'un travail de mémoire :

- CAS *Education in Emergencies (Save the Children)* (sept. 2017)  
<https://www.unige.ch/formcont/cours/edu-emergencies>
- CAS *Higher Education in Emergencies* (sept. 2018)  
<https://www.unige.ch/formcont/cours/he-emergencies>
- CAS *e-facilitation and on-line tutoring in Education in Emergencies* (à venir)

# CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE

Procès-verbal approuvé le 02 mai 2019

Le 3<sup>ème</sup> CAS et le MAS seront proposés durant l'année académique 2019-2020. Chaque CAS correspond à 14 crédits ECTS. Le MAS correspondra à 60 crédits ECTS.

Ce cursus de formation, offert par la FPSE en collaboration avec InZone/Global Studies Institute et le Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés (UNHCR) permet à l'UNIGE de contribuer de manière durable aux développements des capacités en contexte humanitaire par le biais d'une formation continue de qualité, adossée à une pédagogie à distance et/ou hybride. Chaque CAS, de par sa spécificité, satisfait le besoin accru de professionnaliser l'action humanitaire et de renforcer la contribution de l'UNIGE en la matière.

Interrogé sur les sources de financement et partenariats financiers, notamment s'agissant des dons de la fondation IKEA à Save the Children qui financent le premier CAS du cursus (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> éditions), A. Akkari, co-directeur des programmes, précise qu'ils ne constituent en rien une forme de conflit d'intérêt pour l'Université de Genève.

Soumis au vote, le règlement d'études du CAS FC en « situation d'urgence et de crises » est approuvé à l'unanimité (13 voix).

## 6. ELECTIONS COMPLÉMENTAIRES DANS LES COMMISSIONS PERMANENTES DE LA FACULTÉ

- Commission d'Ethique [mandat 2017-2019]  
→ Florence Ligozat remplace Sabine Vanhulle (suppléante)

### Commission Ethique

représentant-e-s	2017-19 composition	
corps professoral	Martin DEBBANE	Tit.
	Lucie MOTTIER LOPEZ	Tit.
	Marina LAGANARO	Tit.
	Frédéric YVON	Tit.
	Sabine VANHULLE Florence LIGOZAT	suppléant
	-	suppléant
CCER	Alexandra HERING	Tit.
	Benoît LENZEN	Tit.
	Ekatarina PLYS	suppléant
	Vanessa REMERY	suppléant
étudiants	-	Tit.
	-	Tit.
	-	suppléant
	-	suppléant
PAT	Yvan SANCHEZ	Tit.
	Lorraine DUBUIS	suppléant

# CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE

Procès-verbal approuvé le 02 mai 2019

- Commission de l'Égalité [mandat 2017-2019]  
→ Valérie Lussi Borer remplace Rita Hofstetter (titulaire)

## Commission de l'égalité

représentant-e-s	2017-19 composition proposée	
corps professoral	Olivier DESRICHARD Greta PELGRIMS <del>Rita HOFSTETTER</del> Valérie LUSSI BORER David RUDRAUF Margarita SANCHEZ-MAZAS Jean-Michel BAUDOUIN - -	Tit. Tit. Tit. Tit. supp. supp. supp. supp.
CCER	Joëlle DROUX Clara KULICH Kristine BALSLEV Géraldine COPPIN	Tit. Tit. supp. supp.
étudiants	Myriam GACEM - Estelle Bodenman -	Tit. Tit. supp. supp.
PAT	Sandra de GRAZIA Claire LAM	Tit. supp.

- Commission Equipement [mandat 2017-2019]  
→ Joaquim Dolz remplace Bernard Schneuwly démissionnaire (titulaire)

## Commission de l'équipement

représentant-e-s	2017-19 composition proposée	
corps professoral	Daphné BAVELIER Jean-Paul PAYET David SANDER Bernard SCHNEUWLY <del>Joaquim DOLZ (devient titulaire)</del> Matthias KLIEGEL - -	Tit. Tit. Tit. Tit. supp. supp. supp.
CCER	Thierry LECERF Slavka POGRANOVA Clara KULICH -	Tit. Tit. supp. supp.
étudiants	- - - -	Tit. Tit. supp. supp.
PAT	Véronique MOREAU Ariane MENGELT	Tit. supp.
ex officio	Mireille BETRANCOURT Maëlle LE POTTIER Yvant SANCHEZ Isabelle DESCOMBES	Doyenne Administratrice Resp. Informatique Resp. Audiovisuel

# CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE

Procès-verbal approuvé le 02 mai 2019

- Commission informatique [mandat 2017-2019]  
→ Jean-Paul Payet remplace Bernard Schneuwly démissionnaire (titulaire)

## Commission informatique

représentant-e-s	2017-19	commentaires
Doyen	<b>Nathalie DELOBBE (vice-doyenne)</b>	
Administrateur	<b>Maëlle LE POTTIER</b>	
Représentant de la Dinf	<b>Thierry MENGELLE</b>	
Responsable secteur informatique	<b>Yvan SANCHEZ</b>	
Responsable secteur audiovisuel	<b>Isabelle DESCOMBES</b>	
corps professoral psychologie	Olivier RENAUD (président)	
corps professoral TECFA	Mireille BETRANCOURT	
<b>corps professoral SSED</b>	<b>Jean-Paul PAYET</b>	
CCER	Carl DENECKER Benoît BEDIOU Vincent WIDMER	
Etudiants	Linda DELL'ANGELA -	
ex officio	Jean-Paul Payet - <b>Président de la Commission d'Equipement</b>	

Ne suscitant ni commentaire ni question, les élections complémentaires dans les commissions facultaires sont approuvées à l'unanimité (13 voix).

## 7. DIVERS

Aucun

GE/ 19.04.2019/ M. Philippe